



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 15/05/2019
AVEC MADAME EUGENIE DELESTRE
CHEF DE SERVICE « EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT
-HYDRAULIQUE » DE LA CPS
(Communauté d'Agglomération Paris-Saclay)

Participants	CPS : <ul style="list-style-type: none"> • Madame Eugénie Delestre : Chef de Service « eau potable-assainissement-hydraulique » VYF : <ul style="list-style-type: none"> • Danielle FARRET, Pierre FARRET, André LOIE, Antoine SOTTY 	Lieu CA Plateau de Saclay
Invités :		
Excusés :	Michel BIGNARD, Danielle COURTEAU, Sylviane VLACHOS	
Diffusion :	Participants + diffusion VYF	
Rédacteur :	André Loie / Danielle Farret	
Prochaine réunion :	<i>RV pour une visite de terrain (bassins, rivières, zones humides) en cours d'organisation avec Mme Delestre par Mme Farret le 14 juin prochain.</i>	Se retrouver à 9h30 sur le parking de Jardiland Gometz le Châtel à confirmer

Le présent compte-rendu est un résumé de la réunion tenue le 15/05/19 dernier entre VYF et Madame Eugénie Delestre, CPS.

Cette réunion était motivée principalement par notre souhait de connaître le Service Eau de la CPS, ainsi que son fonctionnement présent et futur, en regard de la nouvelle législation à partir du 1^{er} janvier 2020 (Loi NOTre du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes). Également celui de faire connaître VYF et faire un point sur un mode de communication.

Thèmes proposés :

- Présentation des Services CPS et de VYF
- Eau potable
- Schéma Directeur de Ruissellement des eaux du bassin versant de l'Yvette et de ses affluents
- Cas spécifique du Plateau de Saclay
- Assainissement selon les SDA
- Rivières et rigoles
- Questions diverses.

1) Présentation de VYF

Danielle Farret présente les missions de l'association

- VYF est une association bénévole qui couvre l'ensemble des problématiques liées à l'eau pour Bures et ses Communes environnantes : réunions régulières avec les Élus et les Responsables de Services (Maires, Adjointes, Responsables techniques,...), le SIAHVY, et autres organismes concernés par l'eau (voir le compte rendu détaillé de l'AG annuelle de VYF accessible sur son site WEB),
- VYF est membre d'un « Collectif » qui regroupe les différentes associations existantes le long de l'Yvette. Ceci élargit son rôle à l'ensemble du bassin versant de l'Yvette : une rencontre avec le Préfet a lieu annuellement. Le Collectif est piloté actuellement par Monsieur Christian Guin.
- VYF est membre de l'UASPS et de ENE,
- Le site internet de VYF (www.vyf-asso.com) présente les actions de l'Association, et donne des informations de fond sur les principaux sujets traités.

2) Présentation de l'activité de Madame Delestre et de la compétence de la CPS

- Madame Delestre est responsable du Service chargé de l'activité eau de la CPS, en ce qui concerne l'eau potable de fait depuis 2018, en vue de la prise de compétence qui sera exercée officiellement par la CPS à compter du 1^{er} janvier 2020, à savoir principalement l'assainissement et les eaux de pluie et le ruissellement.
- Le Service Eau de la CPS est actuellement constitué de 2 personnes : Madame Delestre, responsable du Service, traitant personnellement les sujets « assainissement et ruissellement associé », et Monsieur Briand, traitant auprès d'elle le sujet « eau potable ». Il sera renforcé à compter de 2020 au fur et à mesure de la montée en charge du Service, par des transferts et des mises à disposition.

Il convient de noter les points suivants :

- Tout d'abord sa connaissance du sujet eau (potable, assainissement, inondations et ruissellement), et son expérience de 11 ans au sein de SIAVB sur des actions de mises en conformité, de mise aux normes des rejets industriels d'entreprises (2000 entreprises en 5 ans, de mise à niveau de contrats de bassin, etc...)
- La relation avec le SIAHVY : La CPS exercera la responsabilité assainissement des réseaux communaux actuellement gérés par les Communes, ainsi que le ruissellement entrant dans ces réseaux : le SIAHVY conservera les réseaux intercommunaux, ainsi que le ruissellement associé et, par ailleurs la gestion « GEMAPI » dans le cadre de sa responsabilité de rivière (inondations, bassins de rivières, zones humides et opérations de re-méandrage, qualité des eaux de rivière, etc,...), et bien sûr le ruissellement associé. CPS et SIAHVY seront ainsi amenés à collaborer étroitement pour avoir une approche globale cohérente

Son travail porte sur les bassins versants et sous-bassins versants, deux aspects des eaux sont étudiés : quantitatif et qualitatif.

2019 est une année de préparation, collaboration avec L'Agence de l'eau et le Département :

- Récapitulation des SDA existants (6 en cours à ce jour, 21 réalisés) afin de récapituler les opérations prioritaires à programmer sur 2020-2021 (en attendant un programme propre CPS)
- Récapitulation des budgets assainissements des 27 communes de la CA disponibles

- Planification des mises à jour des SDA vieux de moins de 5 ans, supérieurs à 5 ans doivent être refaits ou élaboration des SDA lorsqu'ils n'existent pas (pour mémoire étaient obligatoire dans le cadre du Contrat de Bassin de 2012-2016).
- Données concernant la qualité des eaux de rivières, y compris des rigoles du Plateau de Saclay.

3) Thèmes abordés

- Ruissellement, en milieu rural et urbain :
 - principalement le ruissellement entrant dans l'assainissement (à prendre en compte, en considération du temps qu'il faudra pour le réduire) □ intégré dans l'approche assainissement (cf. ci-après),
 - le ruissellement dégradant les terres agricoles, les voies de communication, les biens des Habitants et l'environnement.
- Élaboration d'une charte de gestion des eaux pluviales urbaines.
- Assainissement :
 - Pour rappel : le travail de récapitulation-amélioration des SDA et programmes communaux existants pour une programmation à court terme sur 2020-2021 afin d'éviter une rupture par rapport aux actions déjà engagées par les communes
 - Élaboration à compter de 2020 d'un SDA-CPS comprenant une modélisation des réseaux communaux intégrant dans le modèle les eaux de ruissellement, et s'appuyant sur des points de mesures et de contrôle précis (jonctions avec les réseaux intercommunaux, points de pollution, etc...), en cohérence avec les actions du SIAHVY (étude sur les entrants/sortants permettant de connaître les véritables quantités d'effluents et la recherche d'eau claire permanente parasite et météorique).
 - Approche SDA par bassin versant,
 - Mise en place de points de mesures en résultat de l'étude,
 - Poursuite et mise en place de contrôles de conformités,
- Plateau de Saclay : CPS assurera les contrôles de conformité « eau » (branchements, retenues à la parcelle, bassins associés,) selon les cahiers des charges des constructions,
- A noter : dissolution du SYB à compter du 1/1/2020.

4) En conclusion

- Madame Delestre consacra sa journée du vendredi 14 juin prochain à une visite de terrain à organiser par Danielle Farret : connaissance du bassin versant du Vaularon, de l'Yvette à Bures, etc
- VYF évoque à Madame Delestre l'organisation conjointe par Monsieur Vigier, Monsieur Barret, Madame Sellem et le SIAHVY d'une réunion ayant pour objet la présentation des résultats d'une ITV effectuée en août 2018 sur le réseau Intercommunal du bassin versant du Vaularon.

A la date du présent compte rendu, cette réunion serait en cours de planification le 3 juin matin prochain.

Motivation : le réseau Intercommunal du Vaularon ne répond plus aux besoins des habitants lors de pluie importante ou d'orage et ce depuis les années 1980. Les habitants ne supportent plus depuis si longtemps ne plus pouvoir utiliser le réseau assainissement parfois sur de longues périodes.

VYF remercie vivement Madame Delestre pour son accueil et reste à sa disposition pour toute information supplémentaire.